

Mercredi 18 décembre 2019 – 19 h

Commune de CAHORS

❖ **ORDRE DU JOUR :**

➤ Résumé des décisions du Président et Bureau (p 1 - 18) ;

FINANCES p 19 - 116	
Délibération n° 1	Décision modificative 5 – Budget Principal Grand Cahors,
Délibération n° 2	Décision modificative 2 – Budget Annexe transports collectifs du Grand Cahors
Délibération n° 3	Ajustement des Autorisations de Programme/Crédits de Paiements (AP/CP)
Délibération n° 4	Création d'autorisation de Programme / Crédits de Paiement : Programme d'Intérêt Général PIG,
Délibération n° 5	Subventions aux associations 2019,
Délibération n° 6	Bilan des actions entreprises à la suite des recommandations reçues de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie,
Délibération n° 7	Ouverture anticipée de crédits 2020,
Délibération n° 8	Acomptes sur subventions 2020
Délibération n° 9	Catalogue des tarifs 2020,
Délibération n° 10	Durée d'amortissements des biens – Budget Principal et Immobilier d'Entreprises à compter de 2020,
Délibération n° 11	Durée d'amortissements des biens – Budget transports collectifs à compter de 2020,
Délibération n° 12	Durée d'amortissements des biens – budget SPANC à compter de 2020,
Délibération n° 13	Engagement partenarial avec la Trésorerie de Cahors,
DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL p 117 - 147	
Délibération n° 14	Expérimentation de la délégation par le Grand Cahors à la commune de Tour-de-Faure de la création et de la gestion d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) périscolaire,
Délibération n° 15	Adhésion du Grand Cahors au Syndicat mixte du Bassin du Lot (SMBL) par transfert partiel de sa compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE p 148 - 162	
Délibération n° 16	Subvention au projet « POCOM 46 – Pôle de compétences – bâtiment démonstrateur » – Syndicat Mixte de l'Ecole des Métiers et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot,
Délibération n° 17	Participation à l'étude de faisabilité économique du café, restaurant, alimentation de Boissières,
Délibération n° 18	Convention de partenariat avec l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR),
HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN p 163 - 174	
Délibération n° 19	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multisites « Cœurs de bourg du Grand Cahors » - présentation et approbation de la convention 2020-2025,
Délibération n° 20	Avenant n° 1 à la Convention tripartite entre Action Logement, la Ville de Cahors et la Communauté d'agglomération du Grand Cahors- Action Cœur de Ville,
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/URBANISME p 175 - 180	
DEBAT	Ajustements du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) du Grand Cahors,
Délibération n° 21	Débat sur la politique locale de l'urbanisme conformément à l'article L.5211-62 du CGCT,
PATRIMOINE p 181 – 182	
Délibération n° 22	Demande de subvention 2019-2020 au ministère de la Culture au titre de l'extension du label Ville d'art et d'histoire de la Ville de Cahors en Pays d'art et d'histoire du Grand Cahors,
AMENAGEMENT ET FONCIER p 183 - 193	
Délibération n° 23	ZAE Les Masseries à Saint Géry-Vers – Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section B n°1195 sise Lerau sur la Commune nouvelle de Saint Géry-Vers,
Délibération n° 24	Approbation de l'avenant n° 1 à la convention opérationnelle « Plaine du Pal

» entre la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, la Commune de Cahors et l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO),

COMMANDE PUBLIQUE p 194 - 197

- Délibération n° 25 | Autorisation de lancement, d'organisation de la procédure avec négociation et signature des marchés dans le cadre du groupement de commandes pour l'achat de fournitures de produits et matériels d'entretien divers,
- Délibération n° 26 | Autorisation de lancement de la procédure et signature des marchés - Groupement de commandes pour l'achat de fournitures de bureau,

VOIRIE p 198 – 199

- Délibération n° 27 | Validation de la procédure et autorisation de signature des marchés dans le cadre du groupement de commandes passé entre la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et la ville de Cahors pour l'achat de fourniture d'agrégats,

RESSOURCES HUMAINES p 200

- Délibération n° 28 | Emplois non-permanents – Création de postes dans le cadre d'un besoin saisonnier ou d'un accroissement d'activité,

SPORT p 201 - 202

- Délibération n° 29 | Rectificatif concernant la participation financière des collèges O de Magny et L Gambetta pour l'utilisation du complexe Divonéo,

EAU ET ASSAINISSEMENT p 203 - 275

Transfert obligatoire des compétences eau et assainissement au Grand Cahors par ses communes membres au 01 janvier 2020

- Délibération n° 30 | Vote du budget primitif – budget eau,
- Délibération n° 31 | Vote du budget primitif – budget assainissement collectif,
- Délibération n° 32 | Vote des tarifs du service communautaire de l'eau au 1^{er} janvier 2020,
- Délibération n° 33 | Vote des tarifs du service communautaire de l'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2020,
- Délibération n° 34 | Avances de trésorerie budgets eau et assainissement collectif,
- Délibération n° 35 | Clés de répartition des charges communes – budgets eau et assainissement collectif,
- Délibération n° 36 | Durée amortissements des biens – Budget eau,
- Délibération n° 37 | Durée amortissements des biens – Budget assainissement collectif,

Délibération n° 38 | Transfert des agents communaux totalement affectés à l'exercice de ces compétences,

Délibération n° 39 | Mise à disposition individuelle de plein droit des agents techniques communaux partiellement affectés à l'exercice de ces compétences,

Délibération n° 40 | Modification du tableau des emplois,

ELECTIONS | Election des délégués appelés à représenter le Grand Cahors au sein des comités des syndicats supra-communautaires compétents en :

Eau potable et assainissement collectif :

Du Syndicat du Quercy blanc,
Du Syndicat Aquareso,
Du Syndicat des eaux du sud-est du Lot (SESEL),
Du Syndicat départemental d'élimination des déchets du Lot (SYDED),

Eau potable :

Du Syndicat mixte de la Bouriane, du Payrac et du Causse (SMBPC),
Du Syndicat de Francoulès,
Du Syndicat de Lamothe-Cassel,
Du Syndicat de La Pescairie.